



VILLE DE MENTON

Administration générale
Secrétariat du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2012 à 18 heures

Etaient présents :

M. Jean-Claude GUIBAL, Maire, <i>Président de séance</i>	M. Jean STAGNO, Conseiller Municipal
M. Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire	M. Pierre GERACE, Conseiller Municipal (jusqu'à 20h)
M. André BARDIN, Adjoint au Maire	Mme Solange GOUJON, Conseiller Municipal
Mme Martine CASERIO, Adjoint au Maire	Mme Martine KOPAJ, Conseiller Municipal
Mme Nathalie LEROY, Adjoint au Maire, <i>Secrétaire de séance</i>	M. Saada BOUZID, Conseiller Municipal
Mme Claudette REBAUDO, Adjoint au Maire	Mlle Fabienne OTTAVIANI, Conseiller Municipal
M. Marc DIMECH, Adjoint au Maire	Mlle Claire TAXIL, Conseiller Municipal
Mme Patricia MARTELLI, Adjoint au Maire	M. Michel RIDEAU, Conseiller Municipal
M. Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire	Mme Anne MATHE de BOTTON, Conseiller Municipal
M. Jean-Claude GHIENA, Adjoint au Maire	Mme Pascale GERARD, Conseiller Municipal
M. Dominique OBERTO, Conseiller Municipal	M. Philippe BUZET, Conseiller Municipal
M. Antoine SOCCOIA, Conseiller Municipal	Mlle Nathalie SIONIAC, Conseiller Municipal (a/c de 20h)
Mme Eliane FRANCO, Conseiller Municipal (jusqu'à 19h50)	M. Alain CHOUYA, Conseiller Municipal

Avaient donné pouvoirs :

M. Christian TUDES à Monsieur le Maire
Mme Laure DALMASSO à Mme Claudette REBAUDO
Mme Eliane FRANCO à Mme Martine KOPAJ (à partir de 19h50)
M. Pierre GERACE à M. Jean STAGNO (à partir de 20h)
Mme Marie-Claire HUGON à M. Saada BOUZID
M. Jean-Marie MASSART à Mme Patricia MARTELLI
Mme Josette PIAZZA-FILIPPI à M. André BARDIN
Mme Bettina COHEN-TANOUDJI à Mme Nathalie LEROY
M. Daniel VANMOEN à Mme Solange GOUJON
Mlle Nathalie SIONIAC à M. Alain CHOUYA (jusqu'à 20h)
M. Charly JULIEN à M. Michel RIDEAU
Mme Danièle ROUDEN à M. Patrice NOVELLI

Madame Nathalie LEROY est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17 février 2012 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Approbation du budget primitif du budget principal, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur le Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

adopte le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2012 qui retient un total de crédits en dépenses et en recettes, tous mouvements confondus, de 81.161.820 €.

(Le texte de l'intervention de Mme Pascale GERARD pour le groupe « Menton Démocratie » est annexé au présent procès-verbal).

Affaire n° 2 - Approbation du budget primitif du budget annexe du port public, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

adopte le budget primitif du budget annexe du port public pour l'exercice 2012 qui retient un total de crédits en dépenses et en recettes, tous mouvements confondus, de 1.001.500 €.

Affaire n° 3 – Approbation du budget primitif du budget annexe de l'assainissement, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

adopte le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2012 qui retient un total de crédits en dépenses et en recettes, tous mouvements confondus, de 2.024.800 €.

Affaire n° 4 – Approbation du budget primitif du budget annexe du camping, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

adopte le budget primitif du budget annexe du camping pour l'exercice 2012 qui retient un total de crédits en dépenses et en recettes, tous mouvements confondus, de 310.910 €.

Affaire n° 5 – Approbation du budget primitif du budget annexe des parcs de stationnement, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude GHIENA, Adjoint au Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

adopte le budget primitif du budget annexe des parcs de stationnement pour l'exercice 2012 qui retient un total de crédits en dépenses et en recettes, tous mouvements confondus, de 570.920 €.

Affaire n° 6 – Fixation des taux de la fiscalité locale pour l'année 2012

Rapporteur : Monsieur le Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya)

décide de maintenir les taux de la fiscalité locale directe pour l'année 2012, à savoir :

- 18,82 % pour la taxe d'habitation,
- 17,98 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 25,64 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Affaire n° 7 – Attribution de subventions de fonctionnement à divers organismes, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur André BARDIN, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de l'année 2012 aux trois organismes satellites de la commune, à savoir :

- 66.940 € à la caisse des écoles,
- 1.480.000 € à l'office de tourisme,
- 2.320.000 € au centre communal d'action sociale.

Affaire n° 8 – Attribution de subventions à des associations patriotiques, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Dominique OBERTO, Conseiller Municipal

à l'unanimité (M. Dominique OBERTO ne participe pas au vote)

décide d'attribuer des subventions à des associations patriotiques au titre de l'année 2012 pour un montant total de 12.000 €.

Affaire n° 9 – Attribution de subventions à des associations diverses et syndicales, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'attribuer des subventions à des associations diverses et syndicales au titre de l'année 2012 pour un montant total de 270.900 € et autorise Monsieur le Maire à signer, d'une part, la convention d'objectifs avec le comité des œuvres sociales du personnel de la ville de Menton et, d'autre part, la convention avec le comité régional du tourisme Riviera Côte d'Azur.

Affaire n° 10 – Attribution de subventions à des associations sportives, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à l'unanimité (Mme Nathalie LEROY ne participe pas au vote)

décide d'attribuer des subventions à des associations sportives au titre de l'année 2012 pour un montant total de 475.600 € et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs avec les clubs suivants :

- Association sportive de hand-ball,
- Boxing karaté,
- Cercle des nageurs,
- Etoile de Menton,
- Judo club de Menton,
- La Garde gymnastique,
- Le Royal karaté club,
- Menton basket club,
- Menton marathon,
- Rapid omni sport de Menton,

- Rugby club Webb Ellis,
- Sporting club aviron Menton,
- Stella club tennis de table,
- Tennis club de Menton.

Affaire n° 11 – Attribution de subventions à des associations culturelles et folkloriques, exercice 2012

Rapporteur : Madame Martine CASERIO, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'attribuer des subventions à des associations culturelles et folkloriques au titre de l'année 2012 pour un montant total de 46.150 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec le Théâtre du Lavoir.

Affaire n° 12 – Attribution de subventions à des associations parascolaires du 1^{er} degré, exercice 2012

Rapporteur : Madame Claudette REBAUDO, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'attribuer des subventions à des associations parascolaires des écoles du 1^{er} degré au titre de l'année 2012 pour un montant total de 15.900 €.

Affaire n° 13 – Attribution de subventions à des associations parascolaires du second degré, exercice 2012

Rapporteur : Monsieur Marc DIMECH, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'attribuer des subventions à des associations parascolaires des établissements du second degré au titre de l'année 2012 pour un montant total de 7.100 €.

Affaire n° 14 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables – budget principal, exercices 2008 à 2011

Rapporteur : Madame Patricia MARTELLI, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 59.214,47 € et autorise, selon la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire à mettre tout en œuvre pour récupérer ces fonds auprès des créanciers.

Affaire n° 15 – Remboursement des frais de déplacements pour préparations et participations aux concours de la fonction publique territoriale

Rapporteur : Monsieur André BARDIN, Adjoint au Maire

à l'unanimité

autorise Monsieur le Maire à faire procéder au remboursement des frais de transports pour les préparations et participations aux concours sur la base du tarif SNCF, 2^{ème} classe.

Affaire n° 16 – Attribution d'un logement de fonction « par utilité de service » au directeur général des services

Rapporteur : Monsieur Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide d'ajouter à la liste établie par délibérations successives le logement attribué « par utilité de service » au nouveau directeur général des services, à savoir un appartement de type F3 d'une surface de 60 m², sis au 1^{er} étage du pavillon Maria Serena, 21 promenade Reine Astrid à Menton.

Affaire n° 17 – Revalorisation de la tarification des repas pour adultes et enseignants à compter du 2 avril 2012

Rapporteur : Madame Claudette REBAUDO, Adjoint au Maire

à la majorité absolue – 28 voix pour, 7 voix contre (MM Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Julien et Chouya

décide de fixer, à compter du 2 avril 2012, les tarifs des repas comme suit :

- 6,25 € pour les adultes,
- 5,08 € pour les enseignants,

et précise que ces tarifs évolueront chaque année en fonction, d'une part, du prix de vente TTC des repas fixé par la société de restauration et, d'autre part, de la subvention de l'académie pour les repas des enseignants.

Affaire n° 18 – Convention relative à la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux

Rapporteur : Madame Nathalie LEROY, Adjoint au Maire

à l'unanimité

autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la participation financière régionale qui s'élève, au titre de l'année 2012, à 38.410,08 € pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les élèves des lycées Pierre et Marie Curie et Paul Valéry.

Affaire n° 19 – Campagne de restauration d'œuvres du musée des Beaux-Arts du Palais Caroles – demande de subvention auprès de la DRAC

Rapporteur : Madame Martine CASERIO, Adjoint au Maire

à l'unanimité

valide le programme 2012 de restauration des peintures déposées par l'Etat au musée des Beaux-Arts et sollicite les meilleures subventions auprès de la DRAC.

Affaire n° 20 – Mise à disposition de cabines du marché municipal à la SARL « Le Potager » - dérogation relative à la superficie

Rapporteur : Monsieur le Maire

à l'unanimité

autorise, à titre exceptionnel, la mise à disposition des cabines n° 24, 25, 26, 27 et 28, d'une superficie de 25m², à la SARL « Le Potager », représentée par son gérant, M. Pascal VAN ZEVEREN.

Affaire n° 21 – Elagage et abattage d'arbres et de palmiers – marchés avec les entreprises

Rapporteur : Monsieur Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire

à l'unanimité

autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à bons de commande à intervenir comme suit :

- lot n° 1 « Arbre » - entreprise SELVI,
- lot n° 2 « Palmiers » - entreprise FRANCE ELAGAGE.

Affaire n° 22 – Relèvement des tarifs d'amarrage du port de plaisance de Menton Garavan pour l'année 2012

Rapporteur : Madame Solange GOUJON, Conseiller Municipal

à l'unanimité

approuve la nouvelle tarification des redevances d'amarrage des navires dans le secteur public du port de plaisance de Garavan au titre de l'année 2012.

Affaire n° 23 – Demande de classement de Menton en station de tourisme

Rapporteur : Monsieur le Maire

à l'unanimité

approuve le dossier de demande de classement et autorise Monsieur le Maire à solliciter de Monsieur le Ministre chargé du tourisme auprès de Monsieur le Premier Ministre, le classement de la ville de Menton en station de tourisme.

Affaire n° 24 – Compte rendu des décisions municipales

Rapporteur : Monsieur le Maire

prend acte

des décisions municipales prises par Monsieur le Maire depuis le conseil municipal du 17 février 2012 et enregistrées sous les n° 30/12 à 40/12.

La séance est levée à 20 heures 25.

Fait à Menton, le 5 avril 2012
Le Maire,

Jean-Claude GUIBAL